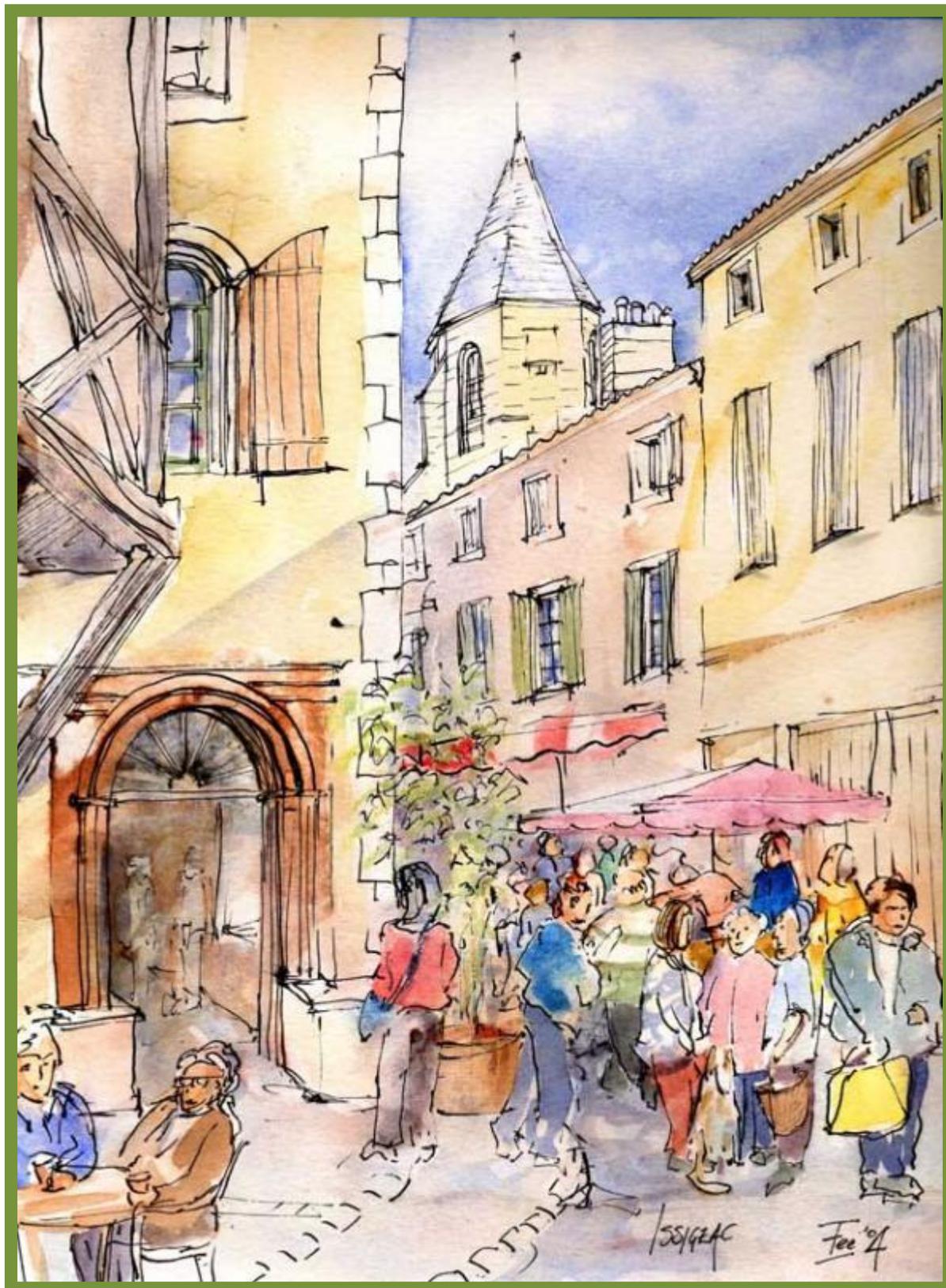


LA PETITE GAZETTE



AOÛT 2010

SOMMAIRE

| | |
|---|-------------|
| Municipalités du Canton : Informations diverses | p.1 |
| 🌀 Issigeac | p.1 |
| 🌀 Monmadalès | p.5 |
| 🌀 Faux | p.7 |
| 🌀 Bardou | p.7 |
| 🌀 Boisse | p.7 |
| 🌀 Saint-Cernin-de-Labarde | p.7 |
| 🌀 Plaisance | p.8 |
| 🌀 Conne-de-Labarde | p.8 |
| 🌀 Monsaguel | p.8 |
| 🌀 Bouniagues | p.9 |
| 🌀 Saint-Léon d'Issigeac | p.9 |
| 🌀 Sainte-Radegonde | p.9 |
| 🌀 Saint-Aubin-de-Lanquais | p.10 |
| Informations du canton | p.11 |
| 🌀 Service de garde des Pharmacies AOUT/SEPT 2010 | p.11 |
| 🌀 La Petite Gazette : Dépôt des articles | p.11 |
| 🌀 Service de garde des Medecins | p.11 |
| 🌀 Dechetterie d'Issigeac : Horaires d'été | p.11 |
| 🌀 Agrafage de la Petite Gazette | p.11 |
| 🌀 Permanences Daniel Garrigue | p.11 |
| 🌀 Paroisse Saint-Martin-des-Vignes | p.12 |
| Municipalités de canton : Informations communes | p.12 |
| 🌀 Divagation des chiens : A quand la fin du cauchemar ? | |
| Communauté de Communes du Pays Issigeacois | p.13 |
| Associations et Manifestations du canton | p.13 |
| 🌀 Fête de d'Ecole d'Issigeac | p.13 |
| 🌀 Boisse | p.13 |
| 🌀 Saint-Léon d'Issigeac | p.13 |
| 🌀 Monsaguel | p.14 |
| 🌀 Faux | p.14 |
| 🌀 Colombier | p.15 |
| 🌀 Sainte-Radegonde | p.15 |
| 🌀 Foyer Rural St Léon / Bardou | p.16 |
| 🌀 Plaisance | p.16 |
| 🌀 Saint-Cernin-de-Labarde | p.16 |
| 🌀 Aînés Ruraux | p.17 |
| 🌀 Bouniagues | p.18 |
| 🌀 Union Athlétique Issigeacoise – Rugby | p.19 |
| 🌀 Saint-Aubin-de-Lanquais | p.19 |
| 🌀 Conne-de-Labarde | p.20 |
| Quoi de neuf à l'Office du Tourisme | p.21 |

ISSIGEAC : LE MOT DU MAIRE – CONSEILLER GÉNÉRAL



Chers concitoyens,

Nous connaissons tous l'importance du tourisme pour l'économie locale.

A mi-saison, le bilan semble mitigé : les touristes sont présents mais dépensent moins. D'après le Comité Régional de Tourisme, les Français sont de plus en plus nombreux à passer leurs vacances en France. En Aquitaine 80 % des touristes sont français et quatre touristes sur dix viennent du grand Sud-Ouest. La raison est simple ; il y a une telle diversité du nord de la Gironde au Pays Basque et du littoral atlantique au Périgord que l'on peut être dépaysé. Par contre, en ces temps de crise, les Français réfléchissent à leurs dépenses. Ils comparent les offres en fonction des critères qualité/prix. La théorie de l'offre et de la demande s'applique aussi au tourisme. Il faut attendre la fin de cette saison estivale pour dresser un bilan plus complet.

Comme il s'y était engagé, et suite à de nombreux problèmes, tant pour les habitants que pour les Administrations, les Pompiers ou les Ambulances, le Conseil Municipal a décidé de numérotter les rues de notre village.

Un groupe de travail (Eric Dubois, Jean Paul Castanier, Chantal Letourneur...) ont parcouru les rues pour définir les futurs numéros et repérer les emplacements d'éventuelles nouvelles habitations. Une carte a été établie, vous pouvez la consulter et échanger avec un membre du groupe de travail lors de permanences tenues dans la salle du Conseil Municipal. Je vous demande de bien vouloir prendre connaissance des informations plus précises sur ce projet important en page 4 de cette gazette.

Voici un extrait du compte rendu de la réunion de chantier du 8 juillet 2010 concernant les travaux de l'église. Monsieur Oudin, Architecte des Monuments Historiques déclarait ceci :

« Les travaux sont achevés sur la nef principale. Rien ne s'oppose à ce que l'on puisse rouvrir l'église, tant pour les visiteurs que pour le Culte. Les bas côtés seront neutralisés par les clôtures de chantier avec les panneaux d'interdiction au public. »

Il s'agit d'une bonne nouvelle attendue par tous. Les Issigeacois et les touristes peuvent ainsi admirer le travail accompli (toiture, voûtes, murs extérieurs et vitraux de la partie haute), ce qui justifie les investissements déjà réalisés et montre l'intérêt de poursuivre la restauration de ce bel édifice.

Monsieur Oudin a également constaté que les fientes des pigeons risquent de dégrader les toitures neuves, d'obstruer les tuiles canal, les gouttières et gêner ainsi le bon écoulement des eaux pluviales. Il est important de prévoir dans le clocher la mise en place de pièges pour capturer vivants les volatiles.

Les problèmes de stationnement sont toujours aussi présents à Issigeac. La municipalité va devoir prendre des mesures plus efficaces pour les limiter mais on peut aussi déplorer le manque de civisme de certains automobilistes qui se garent n'importe où pour éviter de marcher sur quelques dizaines de mètres (alors qu'ils sont bien obligés de le faire en ville ou sur les grands parkings des centres commerciaux).

Après le succès en juillet de la Bodéga, la Foire aux Paniers et la première Fête de la Chèvre, le mois d'août est riche en manifestations festives ou culturelles. Le premier week-end (7 et 8), aura lieu la 30ème édition de la Brocante et Foire aux Antiquités. La présence de Pierre Bellemare et de Télé-Matin ne feront que renforcer la notoriété de cet évènement qui rassemble de nombreux exposants professionnels.

Autre date importante : Les Médiévales se dérouleront le dimanche 22 août.

Les vacances ne font que commencer pour certains, je leur souhaite de bien se reposer et de passer d'agréables moments en famille.

Au mois prochain,

Jean-Claude CASTAGNER

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Pour la période du 03 au 13 août 2010, la bibliothèque sera ouverte le :

| | |
|---------------|---------------------------|
| Mardi 03 : | 14h00/18h00 |
| Mercredi 04 : | 10h00/12h00 - 14h00/18h00 |
| Vendredi 06 : | 13h30/17h30 |
| Mardi 10 : | 14h00/18h00 |
| Mercredi 11 : | 10h00/12h00 - 14h00/18h00 |
| Vendredi 13 : | 13h30/17h30 |

LOCATIONS

Nous rappelons, aux habitants d'Issigeac, qu'ils peuvent louer le mardi, le matériel communal :

↳ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).

↳ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.

↳ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/demi-journée.

↳ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.

↳ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h

↳ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1^{ers} mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. S'adresser à la Mairie pour toutes demandes.

URBANISME

DP 10 S0028 : ORTALI V : Remplacement gouttières.

DP 10 S 0029 : LABAT C : Ravalement extérieur.

DP 10 S0030 : GROUFFIER C : Réfection peintures menuiseries extérieures.

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

HORAIRES

☞ **Mardi** : ☞ de 14h00 à 18h00.

☞ **Mercredi** :

☞ de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

☞ **Jedi** : ☞ de 14h00 à 18h00.

☞ **Vendredi** : ☞ de 13h30 à 17h30.

☞ **Le 1^{er} samedi de chaque mois**

☞ de 10h00 à 12h00

TARIFS

☞ adultes-----7.00 euros

☞ vacanciers-----4.00 euros

☞ enfants-----Gratuit

☞ demandeurs d'emploi et Rmistes---Gratuit

Romans adultes :

☞ « Sept ou les vies de la salamandre » T.2 ; Solange Ciano

☞ « L'Archange du Médoc » ; Pascal Martin

☞ « La Rivière Engloutie » ; Louis-Olivier Vitté

☞ « Le voleur d'ombres » ; Marc Levy

Albums des Tout Petits :

☞ « Frédéric le Moustique » ; Antoon Krings

☞ « Le Voyage du Petit Poisson » ; Eric Battut

☞ « Le chien du lapin » ; Dorothee de Monfreid

☞ « Le truc jaune » ; Linard Bardill

Littérature Jeunesse

☞ « Petit-Glaçon, l'enfant esquimau » ; Geneviève Huriet

☞ « L'indien et le dinosaure » ; Marc Cantin

☞ « Mille milliards de pirates » ; Gérard Moncomble

☞ « La musique des dauphins » ; Karen Hesse

CD

☞ « L'aime » ; Laure Milan

☞ « Here today gone tomorrow » ; Larry Garner

☞ « Orchestral works ; Songs ; Strg quartet » ; Witold Lutoslawski

☞ « Le soleil se lève » Gabby Marchand

☞ « Conte ; Le Petit Roi du Feu » Hervé Millancourt

ÉTAT-CIVIL

*NAISSANCE : Loric MONCHANY est né le 26 juin 2010 à Bergerac. Félicitations à ses heureux parents Thomas Monchany et Betty Battiston domiciliés sur le Tour de Ville.

*MARIAGE :

-Jean-François MARGUERITTE et Clarisse BONNET se sont unis à la Mairie d'Issigeac le 03 juillet 2010.

-Benoît FOURNAUD et Audrey CASTAGNER se sont mariés le 31 juillet 2010 à la Mairie d'Issigeac.
Félicitations aux heureux mariés.

*DECES : La compagne et la famille de Monsieur Albert AMOUROUX remercient les élus et toutes les personnes qui ont témoigné leur compassion et leur sympathie lors de son décès le 29 mai dernier.

RÉPERTOIRE

CANTON ISSIGEACOIS

- ☞ BIBLIOTHEQUE- Issigeac ☎ 05.53.58.70.32
- ☞ CANTINE école : ☎ 05.53.73.30.07
- ☞ CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC : ☎ 05.53.58.73.83
- ☞ CENTRE MEDICO DENTAIRE : ☎ 05.53.58.71.33
- ☞ Commission Cantonale Agricole (Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)
- ☞ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ISSIGEACOIS ☎ 05.53.57.24.54
- ☞ DECHETTERIE : ☎ 05.53.73.34.46
- ☞ ÉCOLE Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71
- ☞ GENDARMERIE : ☎ 05.53.73.52.80
- ☞ INFIRMIÈRES et INFIRMIERS :
☞ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries à ISSIGEAC ☎ 05.53.74.85.58
☞ Christine MARTIN-WERBEKE, Françoise CHARRIER à FAUX ☎ 06.88.20.28.57
☞ M. ADELAIDE- à BOUNIAGUES ☎ 05.53.23.35.72
- ☞ KINESITHEAPEUTES :
☞ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)
☞ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac) ☎ 05.53.24.12.37
☞ Madame WEBER Brigitte (Bardou) ☎ 05.53.73.19.74
☞ M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues) ☎ 05 53 22 89 05
- ☞ LA POSTE : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29
- ☞ MAIRIE d'Issigeac : ☎ 05.53.58.70.32
☞ Ouverte le lundi de 9h à 12h, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 15h30. Le Mercredi de 9h à 12h / 17h00 à 19h30

☞ MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE :
☞ ☎ 05.53.74.64.00

☞ OFFICE DU TOURISME :
☎ 05.53.58.79.62

☞ PEDICURE-PODOLOGUE:
☞ Madame GLORIEUX. Sabine
☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92

☞ POMPIERS : ☎ 18

☞ PRESBYTERE D'EYMET: ☎ 05.53.23.82.10

☞ S.A.U.R à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38

☞ S.I.A.S : AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎ 05.53.58.70.90
☞ SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE D'ISSIGEAC (SVS): ☎ 05.53.24.98.46.

☞ VETERINAIRE :
Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS
« Chantalouette »
24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

☞ CARS BLEUS (Tél : 05.53.23.81.92)
☞ TAXI Raymond: ☎ 05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39

PERMANENCES DIVERSES

☞ ASSISTANTE SOCIALE :
☞ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89

☞ CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC
☎ 05.53.57.19.63

☞ M.S.A : Le mercredi sur rendez-vous au : 05.53.02.67.00.

NOMMER, NUMÉROTÉ LES RUES D'ISSIGEAC

Une longue histoire qui se fait jour pour faciliter le travail :

- des secours (pompiers, SAMU, médecins remplaçants, infirmières...)
- des facteurs, des livreurs, des visiteurs,
- des nouveaux arrivants qui pourront donner une « vraie adresse » à leurs proches.

MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE

Dénomination

- conservation des noms existants (plaques déjà en place)
- pas d'utilisation du nom de nos contemporains
- choix de personnages qui ont marqué la vie du village ou son histoire.
- confirmation des noms déjà repérés pour certains lieux.

Ainsi, vous découvrirez les :

-Rues : de la saucisse, Tabatou, Raymond Barrière, Simone Grignon, Jean Chèvre, de Beauvau, St Cibar, du Doyen Amblard, Sédius, Bertrand de Pouget, Clovis, de la Paix, du Mercadil, du Moulin, Tour de Ville.

-Passages : des Sorcières, de la Paix, de la Baleine, de l'Hôtel Caunière.

-Chemins : du Lavoir, du Carreyrou, des Ecoliers, du Capitaine.

-Places : du Doyen Amblard, du Château, de la Baleine.

Numérotation

*Dans le village - Tour de Ville - Place de la Capelle :

- du Nord vers le Sud
- Impair à gauche - Pair à droite
- Un numéro attribué par porte d'entrée ou de garage. (Objectif : éviter les bis ou les ter en cas de division parcellaire lors de la transformation ou de ventes immobilières).

*La Loge du Prévot :

La nomination des rues, allées ou chemins ainsi que la numérotation répondront aux mêmes règles que celles appliquées dans le village.

*Extérieurs : Routes de Bergerac, Eymet, Castillonès, Villeréal, Beaumont, St Aubin de Lanquais, du Vignoble :

- Utilisation du système métrique prévu
- Travail à faire dans un second temps.

FIXATION DES NUMÉROS

- Chacun d'entre vous sera invité à prioriser le numéro qui correspond à celui de son entrée principale et sa boîte aux lettres actuelle (cas où l'immeuble se verrait attribué plusieurs possibilités de numéros).
- Uniformisation des supports de numéros pour l'ensemble du village.

DÉTERMINATION DE VOTRE ADRESSE POSTALE DANS LE VILLAGE

Résident(e) à titre principal ou secondaire dans l'enceinte du village, bailleur, propriétaire ou locataire, commerçant(e), artisan(e), exerçant une profession libérale, etc, vous êtes prié de venir définir l'adresse (rue et numéro) qui servira pour la distribution de votre courrier, vos livraisons, pour vos visites familiales, amicales ou médicales.....

Des permanences sont tenues à cet effet depuis début juillet dans la Salle du Conseil Municipal. Les prochaines auront lieu les :

lundis et mercredis de 10 h 00 à 12h00 :

- au mois d'août : 02-04-09-11-16-18-23-25-30
- au mois de septembre : 01

samedis de 10 h 00 à 11 h 00 :

- au mois d'août : 14-21-28
- au mois de septembre : 04

Jean-Paul CASTANIER, Eric DUBOIS ou Chantal LETOURNEUR vous y accueilleront. Le conseil municipal souhaite finaliser ce projet avant la fin de l'année civile en cours. Nous avons besoin de votre participation.



ÉTAT-CIVIL

Monsieur Marcel RAYNAL nous a quittés.
C'est avec une immense tristesse que nous avons accompagné Marcel RAYNAL père de MICHEL notre Maire, jusqu'à sa dernière demeure.
Nous lui avons remis dernièrement le diplôme d'ancien combattant.
Toutes nos condoléances à Michel, à Cathy et à toute sa famille.

BIENVENUE



BIENVENUE à Lucille ABELLA et à Benoit BELLUGUE, qui viennent d'aménager avec leur fils de 19 mois, dans le logement communal.



PLUIE DE DIPLÔMES ET MÉDAILLES À MONMADALÈS

LE METIER DANS LES REGLES DE L'ART

MACONS de père en fils et de Grand-Père à Petits fils, dans la famille MADELPECH, demandez le petit-fils. JEAN-CHRISTOPHE MADELPECH a brillamment obtenu son CAP de MACONNERIE.



Après FERNAND et JEAN-MARC, la relève est assurée.

Ci-contre Jean-Christophe lors de l'examen pratique, avec son examinateur, et son employeur

BRAVO, JEAN-CHRISTOPHE, trop peu de jeunes ont le courage de s'investir dans ces métiers nobles du bâtiment, qui demandent des compétences manuelles et intellectuelles.

NOTRE GLOIRE NATIONALE ET INTERNATIONALE



REBECCA ANNEAR, a été reçue à son BACCALAUREAT avec mention TRES BIEN et la note de 16/20.

FELICITATIONS REBECCA et BON ANNIVERSAIRE, bientôt le permis de conduire !!!

REMISE DES DIPLÔMES D'ANCIENS COMBATTANTS - Guerre de 39/45



Le Maire et le Conseil Municipal avec l'aimable participation De Monsieur le Conseiller Général, ont remis les diplômes aux Anciens combattants : A Monsieur Marcel RAYNAL 93 ANS, qui vient de nous quitter le 14 juillet 2010 et à Monsieur Alexandre COQUIBUS 85 ans



LA MÉDAILLE D'HONNEUR COMMUNALE ÉCHELON ARGENT



A été remise par Le Maire et le Conseil Municipal, à Madame Yvette CERA, nouvelle retraitée ayant travaillé pour la commune depuis plus de vingt ans. Mille remerciements à YVETTE qui continue à œuvrer bénévolement au sein de la commune.

CERTIFICAT CENTENAIRE



Madame SCHAMP qui habitait LE ROCAL, vient de fêter ses 100 ANS à la maison de retraite où elle réside à présent. BON ANNIVERSAIRE.

LE MOIS PROCHAIN...

Inauguration du logement communal, et le récital dans l'église de MONMADALÈS.

QUI SONT LES INFIRMIERS ANESTHESISTES ?

Après notre rencontre avec Aurore ROSETE infirmière anesthésiste au Centre de Lutte contre le Cancer « Institut BERGONIE » à bordeaux, nous nous sommes posé la question de savoir qui sont les « INFIRMIERS ANESTHESISTES » ces femmes et ces hommes de l'ombre, qui assurent notre survie.

RÔLE DE L'INFIRMIER ANESTHESISTE DIPLÔME D'ÉTAT (IADE)

L'IADE a en charge la sécurité et le maintien des fonctions vitales du patient au cours de l'anesthésie, que celle-ci ait lieu au bloc opératoire, en réanimation, ou en extra-hospitalier (aide médicale urgente)

L'IADE travaille en collaboration exclusive et réciproque avec le médecin anesthésiste-réanimateur dans la pratique de l'anesthésie et dans l'organisation plus générale de cette activité (Réanimation, SAMU). Ce mode d'exercice offre une garantie de la qualité des soins prodigués aux patients et de la sécurité de ces derniers.

Au bloc opératoire, Salle de surveillance post-interventionnelle (ou "salle de réveil"), Réanimation, SAMU... Il participe à la réalisation de l'anesthésie (perfusion, intubation trachéale, ventilation mécanique, maintien des fonctions vitales.... Son rôle comprend également la vérification, la préparation et l'entretien du matériel d'anesthésie. Il est, de par sa formation, le seul habilité du corps infirmier, à appliquer les techniques d'anesthésie, à condition qu'un médecin anesthésiste-réanimateur puisse intervenir à tout moment et après qu'un médecin anesthésiste-réanimateur a examiné le patient (Article R.4311-12 du 29/07/2004). Les fonctions du médecin anesthésiste-réanimateur et de l'infirmier anesthésiste s'inscrivent pour une part en complémentarité et collaboration, pour l'autre en substitution notamment en période pré-anesthésique où l'IADE est très souvent seul en salle d'opération
L'IADE est habilité à la prise en charge de la douleur

ÉVOLUTION DE LA PROFESSION

Le déficit de médecins anesthésistes-réanimateurs, qui en France est en voie d'aggravation, devrait obliger les instances médicales et institutionnelles à revoir le mode de fonctionnement de la répartition des rôles médecin/infirmier. Sans se substituer au médecin, la fonction d'infirmier anesthésiste sera très certainement amenée à évoluer pour faire face à cette modification démographique.

LA FORMATION

Arrêté du 17 janvier 2002 relatif à la formation conduisant au diplôme d'infirmier anesthésiste :
Les études IADE sont rythmées par les évaluations cliniques et théoriques pendant 2 années complètes ; Enseignement théorique de 700 Heures + Enseignement pratique dans toutes les disciplines en bloc opératoire, réanimation, salle de réveil, SAMU ... La spécialisation est accessible sur concours, aux titulaires d'un diplôme d'état d'infirmier, après une expérience professionnelle minimale de deux ans. Durée des études : 7 années $\frac{1}{2}$ après le BAC (3ans $\frac{1}{2}$ d'école infirmier + 2 ans minimum d'expérience professionnelle + 2 ans de formation infirmier anesthésiste). Les IADE observent depuis début 2010 un mouvement de grève. Le mouvement est soutenu par le Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes-Réanimateurs.

REVENDEICATIONS DES INFIRMIER ANESTHESISTES (IADE) :

Reconnaissance et valorisation de leurs années d'étude, qui équivaut à MASTER II

Alors que les IDE infirmiers diplômés d'état ont enfin obtenu la reconnaissance, bien méritée, de leurs années d'étude, les IADE ne sont reconnus que BAC+ 3 spécialisés,

Grille salariale correspondant aux années d'études et à la responsabilité qui incombe à leur profession.

Les « IADE » ne sont payés qu'une cinquantaine d'euros de plus que les infirmiers.

Reconnaissance de la pénibilité de leur profession (astreinte, week-end, nuit, Rue ...)

Les INFIRMIERS ANESTHESISTES demandent simplement que la valeur de leur profession soit RECONNUE afin de la pérenniser et que la sécurité anesthésique reste assurée.

FAUX

ÉTAT-CIVIL

***NAISSANCE** : Isis Elisa GABILLARD - LLEDO, enfant de David GABILLARD et Vanessa LLEDO à « Les Grèzes », née le 27 juin à Bergerac.

***DECES** : de Madame BOUCHARD Louise épouse JUILLE à LA SOUTERRAINE, le 28 juin 2010 à l'âge de 86 ans.

BARDOU

ÉTAT-CIVIL

La fondation Abbé Pierre vient de perdre un de ses serviteurs en la personne de Monsieur Peer HANSEN, habitant de notre commune depuis plusieurs années, qui s'est éteint auprès des siens le 3 juillet dans sa soixante dix septième année. A ses fils, Stéphan et Dominique, à toute sa famille et à ses amis musiciens, la commune renouvelle ses condoléances. En souvenir.

BOISSE

CONGÉS DE NOTRE SECRÉTAIRE DE MAIRIE JUSQU'AU 16 AOÛT

Durant cette période vous pourrez venir en Mairie le lundi et le jeudi de **13h45 à 15h00**.

Ces permanences seront assurées par le Maire et ses Adjoints.

Melle Laure BOURDE assurera une permanence le **mardi 3 août de 17h à 19h**.

Contact : Tél : 05.53.58.73.08

Mail : commune.de.boisse@orange.fr

ÉTAT-CIVIL

***MARIAGE** : le 17 juillet 2010 se sont unis Melle Céline BARDOUX et Mr Frédéric BAROU. Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

***DÉCÈS** : Mme Josette CHANSARD nous a quittés le 21 juillet, à l'âge de 61 ans. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

INFORMATIONS MUNICIPALES

-REMERCIEMENTS:

Le Maire et ses Conseillers Municipaux tiennent à remercier tous les habitants de la commune qui se sont joints à eux, le dimanche 11 juillet, à l'occasion du repas communal. Un moment désormais incontournable, qui permet rencontres et retrouvailles.

- FELICITATIONS AU MEILLEUR APPRENTI :

Mathieu COTS (fils d'André COTS) a obtenu la médaille d'or du Meilleur Apprenti de la Dordogne, en catégorie couverture bâtiment. Il a aussi obtenu la médaille d'argent au niveau régional.

Nous lui souhaitons bonne chance pour la suite, qui sera certainement prometteuse compte tenu de son ambition et de son sérieux.

SAINT-CERNIN-DE LABARDE

VACANCES D'ÉTÉ

En raison des vacances de la secrétaire, le secrétariat de Mairie sera fermé la semaine du 9 au 15 AOUT 2010.

INFORMATIONS MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert

les jeudis et vendredis matin de 9H00 à 12h30 et le samedi matin de 10H00 à 12H00. Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous de préférence le samedi matin avant 11H00.

Tél : 05.53.24.36.80. / Fax : 05.53.22.47.08

L'Agence postale communale est ouverte le :

Lundi : 13h30 à 16h30

Mardi : 9h00 à 12h00

Mercredi : 9h00 à 12h00

Jeudi : 13h00 à 16h00

Vendredi : 13h00 à 15h00 (Tél : 05.53.27.38.13)



SECRETARIAT

En raison des congés annuels de la secrétaire du 17 Août au 20 Août inclus, Mme le Maire assurera uniquement une permanence le Vendredi 20 Août de 9 heures à 11 heures.

RECTIFICATIF

Coordonnées téléphoniques de Mr UPHAM, artisan plâtrier : 06.77.48.15.18 ou 06.83.48.09.28.

AVIS AUX HABITANTS ET AUX ESTIVANTS

Nous vous rappelons que le ramassage des ordures ménagères (sacs jaunes et noirs) a lieu le mardi matin vers 7 heures. Or nous constatons que les containers sont quasi remplis le mardi dans la journée, aussi nous vous demandons de bien vouloir déposer les sacs **le lundi (la veille)**. Certains déchets restent dans les containers toute une semaine avant le ramassage suivant.

CONNE-DE-LABARDE

COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de sa clientèle, Electricité de France Agence Exploitation de Bergerac va réaliser des travaux sur la commune qui nécessiteront une interruption de fourniture d'électricité :

le jeudi 9 septembre 2010 entre 8h30 et 12h00

aux endroits suivants : **TESTE ROUTE - ANCIENNE GARE - GARE - LES SABLONS**

MONSAGUEL

UNE MISE AU POINT NÉCESSAIRE

Extrait de la lettre datée du 7 juin 2010 de la Préfète de la Dordogne adressée au Maire de Monsaguel :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en application de l'article L.1612.-12 du CGCT, je me vois dans l'obligation de saisir la Chambre Régionale des Comptes d'Aquitaine pour non adoption du compte administratif 2009 ainsi que sur le fondement de l'article L1612-2 du CGCT pour non adoption du budget primitif 2010.

De ce fait, la Chambre Régionale des Comptes dispose à compter de sa saisine d'un délai d'un mois pour formuler des propositions de règlement des comptes.

Durant ce laps de temps, votre commune ne peut prendre aucune délibération afférente à ces budgets et ne retrouvera toute latitude budgétaire qu'après prise de l'arrêté préfectoral arrêtant, réglant et rendant exécutoire le budget communal ».

Le dernier paragraphe est très clair et contrairement à certaines assertions répandues ici ou là, la commune n'est pas mise sous tutelle. Le conseil municipal retrouvera ses prérogatives, dans le respect des décisions prises par la Chambre Régionale des comptes, dès la parution imminente de l'arrêté préfectoral.

Jean-Paul GUIRAUD

ASSOCIATION PRO NATURA EN PÉRIGORD

Objet : Protection de la nature et de l'environnement ; préserver, conserver et restaurer les espaces naturels, ressources, milieux et habitats naturels, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux écologiques, l'eau, l'air, les sols, les forêts, les près, les sites, les paysages et le cadre de vie ; agir pour la sauvegarde de ses intérêts dans le domaine de la nature, de l'environnement, de son patrimoine culturel, architectural ainsi que défendre en justice l'ensemble de ses membres.

Siège Social : La Grande Borie - 24 560 Monsaguel.

Date de la déclaration : 1^{er} juin 2010 à la Sous-Préfecture de Bergerac.

BOUNIAGUES

RÉPERTOIRE

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardis et jeudis de 8h30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

La Poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Taxi : Jo le taxi tel : 05 53 57 48 99

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Kinésithérapeutes - Ostéopathes :

M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

Infirmier : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72 ou 06.76.82.89.76

DÉCHETS VERTS

Nous rappelons que les déchets verts doivent être amenés à la déchèterie d'Issigeac.

Il ne doit plus y avoir de branches ou feuilles dans les sacs noirs ou les conteneurs !

FRELONS ASIATIQUES

Les frelons asiatiques ne sont pas éradiqués, nous devons être vigilants.

BIENVENUE

Le salon de coiffure « Elle et Lui » change de propriétaire.

Nous souhaitons la bienvenue à **Mme Claudie Audibert**, notre **nouvelle coiffeuse**, qui a ouvert ses portes début juillet ; elle nous accueille dans son salon du mardi au samedi.

Nous souhaitons à M. Alain Domengie une bonne et heureuse retraite.

CRÉATION D'ACTIVITÉ

En septembre deux jeunes fleuristes ouvriront une boutique « **fleurs et articles funéraires** » dans le local communal (face au salon de coiffure).

CESSATION D'ACTIVITÉ

M. Alain Domengie, artisan coiffeur, remercie sa fidèle clientèle de la confiance qu'elle lui a témoignée tout au long de sa vie professionnelle.

SITE INTERNET

Le site Internet de Bouniagues est maintenant mis à jour il est consultable à cette adresse : www.bouniagues.com

SAINT-LÉON D'ISSIGEAC

SECRETARIAT

En raison des congés d'été, la mairie sera fermée du 09 au 20 août.
Merci de votre compréhension

SAINTE-RADEGONDE

PETITE GAZETTE

Pour tout article à paraître dans la GAZETTE, merci de les déposer au secrétariat de mairie ouvert le mardi après-midi ou bien auprès de la correspondante Mme Sophie LANGLOIS

REPAS COMMUNAL

La municipalité de Sainte-Radegonde a le plaisir de convier les habitants au repas communal qui aura lieu le samedi 28 août à la salle des fêtes à compter de 20 heures

SAINT AUBIN DE LANQUAIS

ÉTAT-CIVIL

Naissance :

Lola LEFEVRE est née le 12 juillet 2010 à Bergerac. Félicitations à Nicolas Robert Michel LEFEVRE et à Linda VELAERTS ses heureux parents, domiciliés « Les Bernis ».

Mariage :

Nicolas, Gaël, Jacques DOLIVET et Marie-Noëlle, Bérangère, Germaine RIEM se sont unis à la mairie de Saint-Aubin de Lanquais le 10 juillet 2010. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès :

Monsieur Gabriel, Claude, Charles FONTANIER est décédé à son domicile à Saint-Aubin de Lanquais le 14 juillet 2010 à l'âge de 85 ans. Il avait reçu le diplôme d'ancien combattant le 8 mai de cette année. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Suite à la réunion du conseil du 25 juin 2010, ont été élus maire Moïse LABONNE, 1^{er} adjoint Denis DELAYRE, 2^{ème} adjoint Patrick OUGOURLIAN, 3^{ème} adjoint Nora ZONATO.

Monsieur le maire assure une permanence à la mairie le lundi matin de 9h00 à 12h00. Vous pouvez également le rencontrer sur rendez-vous.

Nous vous rappelons que les élus sont à votre disposition.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Nous rappelons qu'un terrain situé en zone constructible sur la carte communale ne donne pas automatiquement droit à un permis de construire. Par exemple les règles d'assainissement peuvent être un facteur limitant. Attention donc à ne pas débuter des travaux sans le permis de construire.

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

*Horaires d'ouverture mairie :

Lundi et jeudi de 9 h à 13 h

Tél / Fax : 05 53 24 33 70

e-mail : mairie.saintaubindelanguais@wanadoofr

*Recensement militaire : Les jeunes gens qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

*Horaires d'ouverture de l'agence postale :

L'AGENCE POSTALE (tél : 05.53.22.84.98) est dorénavant transférée à la Mairie (route de Mouleydier).

Vous y trouverez également le dépôt de pain, les journaux Sud Ouest et Démocrate.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9 h à 13 h et de 17h à 19 h.

Vendredi de 9 h à 13 h et de 16 h à 19 h

Samedi de 9 h à 13 h

*Sacs jaunes : Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale.

HALTE À LA VITESSE

Un arrêté municipal du 23 juin 1929 limite la vitesse des autos et motos à 12 km/h dans la traversée du bourg de Saint-Aubin de Lanquais.

Du 31 mai au 14 juin dernier un cinémomètre a été installé à l'entrée du village sur la RD21 côté Saint-Germain et Mons. Cet appareil n'est pas destiné à vérifier la précision du compteur de son véhicule mais voir le respect d'une zone limitée à 50 km/h.

2652 véhicules ont été enregistrés avec 95 véhicules maximum / heure de pointe.

56% des véhicules roulent au dessus de 50 km/h. La vitesse maximale mesurée est de 113 km/h. Ces pointes pour le moins excessives qui entrent plutôt dans la catégorie « jeu de la roulette russe » sont observées dans les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche !.....

Si le cinémomètre mesure la vitesse, est-il aussi un indicateur du progrès du sens civique ou tout simplement du bon sens ?

Faut-il remettre au goût du jour l'arrêté de 1929 ???

Nous le répétons, la traversée du village est dangereuse !

INFORMATIONS DU CANTON

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (SEMAINES ET JOURS FÉRIÉS) AOÛT/SEPTEMBRE 2010

La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

| | | | |
|-------------------|-------------------------------------|------------------------|------------------|
| AOÛT: | ☞ Du 07 au 13 août | ☞ MONDERER/Villeréal | ☎ 05.53.36.00.08 |
| | ☞ Du 14 au 20 août (15 août inclus) | ☞ HALLE/Villeréal | ☎ 05.53.36.00.04 |
| | ☞ Du 21 au 27 août | ☞ CASTANG/Castillonnès | ☎ 05.53.36.80.11 |
| | ☞ Du 28 août au 03 septembre | ☞ LALOUX/Issigeac | ☎ 05.53.58.70.04 |
| SEPTEMBRE: | ☞ Du 04 au 10 septembre | ☞ HUMPHRIES/Issigeac | ☎ 05.53.58.70.10 |
| | ☞ Du 11 au 17 septembre | ☞ HALLE/Villeréal | ☎ 05.53.36.00.04 |
| | ☞ Du 18 au 24 septembre | ☞ CASTANG/Castillonnès | ☎ 05.53.36.80.11 |
| | ☞ Du 25 septembre au 01 octobre | ☞ LALOUX/Issigeac | ☎ 05.53.58.70.04 |

LA PETITE GAZETTE : DEPOT DES ARTICLES

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois de **SEPTEMBRE 2010** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le **MARDI 24 AOUT 2010** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois d'OCTOBRE 2010.

DECHETTERIE D'ISSIGEAC HORAIRES D'ETE

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés.
Tél/Fax : 05.53.73.34.46

| | |
|---------------------------------------|----------------------|
| ETE : 1er avril - 30 septembre | |
| Lundi et Mardi | 9h - 12h / 14h - 18h |
| Mercredi | 9h - 12h |
| Vendredi | 14h - 18h |
| Samedi | 9h - 12h / 14h - 18h |

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins de Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde

AGRAFAGE DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pour agraffer la gazette :

MARDI 31 AOUT 2010

à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

PERMANENCES DANIEL GARRIGUE

(sous toutes réserves de modification)

E-mail : garrigue.daniel.depute@wanadoo.fr

| | |
|-------|--------------|
| LUNDI | 13 SEPTEMBRE |
| 11H00 | ISSIGEAC |

Tel : 05.53.27.65.35

Fax : 05.53.58.22.31

PAROISSE SAINT-MARTIN-DE-VIGNES

Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

| AOÛT 2010 | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------|--|
| <u>Dimanche 1^{er} août</u> | - 09h30 - Ste Radegonde | <u>Dimanche 15 août</u> | - 09h30 - Faux |
| | - 11h15 - Eymet | | - 09h30 - Monbos |
| <u>Samedi 07 août</u> | - 18h00 - Sigoulès | | - 11h00 - Bouniagues |
| <u>Dimanche 08 août</u> | - 09h30 - St Aubin-de-Lanquais | | - 11h15 - Eymet |
| | - 11h15 - Eymet | | - 18h00 - Monmadalès (Le Rocal) |
| <u>Samedi 14 août</u> | - 18h00 - Cunèges | <u>Samedi 21 août</u> | - 18h00 - Sigoulès |
| | - 21h00 - Monmarvès - Assomption | <u>Dimanche 22 août</u> | - 09h30 - Eyrenville |
| | | | - 11h15 - Eymet |
| | | <u>Samedi 28 août</u> | - 18h00 - Pomport |
| | | <u>Dimanche 29 août</u> | - 09h30 - Boisse |
| | | | - 11h15 - Eymet |

MUNICIPALITES DU CANTON : INFORMATIONS COMMUNES

DIVAGATION DES CHIENS : À QUAND LA FIN DU CAUCHEMAR ?

Depuis 18 mois, les éleveurs du secteur de Plaisance, mais aussi Monmarvès, Issigeac, Monsaguel ont vécu une véritable série noire, due à l'irresponsabilité de propriétaires de chiens, qui, les laissant divaguer, ont cumulé le massacre d'une cinquantaine de brebis égorgées ou disparues, de dizaines d'autres blessées, de chèvres, de cages éventrées pour tuer les lapins à l'intérieur, ...

L'agonie et les souffrances de leurs bêtes, le stress pour leur famille, le préjudice financier, les cadavres en putréfaction chez des agriculteurs en pleine saison touristique, le temps perdu à rassembler et soigner les bêtes, laissant en souffrance les autres travaux de saison, ont été un véritable cauchemar pour ceux qui l'ont vécu.....

L'été 2009 aura été particulièrement meurtrier, avec une douzaine d'attaques répertoriées.

Les éleveurs concernés, une vingtaine, se sont réunis à la mairie de Plaisance en septembre dernier, pour essayer de s'organiser afin de mettre fin au massacre.

Suite à cette réunion, les propriétaires des chiens, pris sur le fait, et photographiés sur la principale attaque à Monmarvès (quinze brebis tuées ou disparues) ont pu être identifiés, mais malheureusement, malgré de nombreuses démarches, l'agriculteur n'est toujours pas indemnisé.

Début juillet 2010, la série a recommencé avec cinq attaques en une semaine.

L'organisation des éleveurs, qui avaient mis en place en septembre un système d'alerte pour pouvoir s'entraider et coincer les chiens le plus vite possible, a parfaitement fonctionné, les chiens ont pu être stoppés en pleine action, et les gendarmes, alertés immédiatement, ont pu aller constater chez les propriétaires (les mêmes que l'attaque de Monmarvès), que les chiens étaient encore en divagation. Cette fois ci, les deux propriétaires n'ont pu faire autrement que de faire marcher l'assurance. Plusieurs plaintes ont été déposées en gendarmerie.

Les deux chiens, par ailleurs parfaitement inoffensifs en famille, ou avec les animaux de leur entourage, ont été euthanasiés.

Fin de cet épisode.

Espérons que les possesseurs de chiens prendront conscience pour l'avenir des drames que leur négligence peut provoquer.

SECRETARIAT : CONGÉS D'ÉTÉ

Pendant les congés d'été, le bureau de la CCPI sera fermé du

Lundi 09 août au Vendredi 20 août inclus.

Pour tout problème lié au SPANC, merci de contacter directement la technicienne de la SAUR au 06.60.52.79.23.

En vous remerciant pour votre compréhension.

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS DU CANTON

FÊTE DE L'ÉCOLE D'ISSIGEAC

TOMBOLA FÊTE DE L'ÉCOLE D'ISSIGEAC – 26 JUIN 2010

Les lots suivants n'ont pas été retirés

*1215 : un téléviseur à écran plat 54 cm

*1208 : un magnum de vin rouge

*1274 : trois boules de pétanque

*1724 : une bouteille de vin mousseux

*2467 : un miroir

Ces lots pourront être retirés à l'école jusqu'au 31 décembre 2010. Un grand merci à tous les participants.

BOISSE

FERMES OUVERTES EN PERIGORD

Visite dans le cadre du réseau des fermes ouvertes en PERIGORD le samedi 4 septembre à 10h chez Jean et Guillaume BAROU « Le Garennou » 24560 BOISSE.

Exploitation en polyculture élevage, nous vous ferons découvrir notre élevage de chèvres et nos vignes.

Vous pourrez ensuite faire les vendanges à la main, presser le raisin cueilli et goûter le jus sorti du pressoir.

Mais aussi déguster du vin, du fromage de chèvres et des grillades de chevreaux.

Contacts: Jean BAROU 06.25.40.16.40 ou Guillaume BAROU 06.19.47.44.11

Renseignement complémentaire :

www.fermesouvertesenperigord.com

SAINT-LÉON D'ISSIGEAC

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Deux marchés de producteurs sont organisés sur Léon :

*Le Mercredi 04 Août au lieu-dit « La Ménagerie » à partir de 18 heures

*Le Mercredi 18 Août au lieu-dit « Le bourg Bas » à partir de 18 heures

Venez nombreux déguster des produits locaux de qualité en composant votre menu, de l'entrée au dessert. Une animation musicale accompagnera agréablement cette soirée.

MONSAGUEL

MARCHÉ À LA FERME

Le marché à la ferme de Cambelongue aura lieu le mardi 10 aout, de 18 à 23 heures.

Une visite de l'élevage, brebis noire du Velay et cochons gascons, en agriculture biologique, sera proposée de 18 à 19 heures.

Un repas, à composer sur place chez les producteurs présents, vous permettra de déguster assiettes de foie gras, tomates et melons, tajines et grillades d'agneau bio, légumes bio à la plancha, crumble des fruits de la ferme, , fromages bio, accompagné des vins de Bergerac et de Monbazillac . Valérie sera à la guitare, comme d'habitude.

Pensez à amener vos couverts, c'est un marché zéro déchets.

La réservation préalable sera appréciée (06 23 63 46 47), ou brigitte.bolze@gmail.com

FAUX

CRÉATION ET LOISIRS – SAISON 2010/2011

| ACTIVITES | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Lieu |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|---|--|
| AIKIDO (1) René DALOZE 05 53 58 92 90 à partir de 12 ans | | 20 h 30 - 22 h 00 | | | 20 h 30 - 22 h 00 | | Préfabriqué Ecole |
| ATELIER CREATIF Isabelle ROMERO 05 53 61 08 23 enfants nés de 2000 à 2005 | | | 16 h 30 - 17 h 30 | | | | Préfabriqué Ecole |
| BABY GYM (1) enfants nés de 2005 à 2007 Cendrine MAZEAU 05 53 57 15 32 enfants nés avant 2006 | | | | | | 10 h 45 - 11 h 45 9 h 30 - 10 h 30 | Préfabriqué Ecole Préfabriqué Ecole |
| COUTURE Arlette FAURE 05 53 24 03 93 | | | | 14 h 00 - 17 h 30 | | | Préfabriqué Ecole |
| GYM ADULTES (1) Josette BRIDOUX responsable Mori7 POTIER 05 53 24 36 71 | | | 18 h 15 - 19 h 15 | | | | Salle des fêtes |
| PEINTURE Odette DALOZE 05 53 58 92 90 PEINTURE M.H. ANSELMINO 06 89 24 53 37 | 14 h 00 - 17 h 00 | | 14 h 00 - 16 h 30 | | | | Préfabriqué Ecole Préfabriqué Ecole |
| RANDONNEE Danielle MONTEIL 05 53 24 34 79 | 8 h 00 - 10 h 00 | | | 9 h 00 - 11 h 00 | | | Au Moulin devant Cabinet Infirmières |

Certificat médical obligatoire dès l'inscription

Cotisations : Enfants 25 € - Adultes 50 € (+15 € par trimestre pour la Gym adultes)

Reprise des activités le 13 septembre sauf AIKIDO (reprise le 21/09)

Peinture lundi (reprise le 20/09)

Peinture mercredi (reprise le 29/09))

- S'adresser aux responsables en cas de besoin :

Présidente : Isabelle ROMERO (05 53 61 08 23)

Secrétaire : Mauricette POTIER (05 53 24 36 71)

10 h 45 - 11 h 45

COLOMBIER

RANDONNÉE VIGNERONNE DU 26 JUIN

Le 26 Juin, par un temps superbe et très chaud, magnifique randonnée vigneronne où les viticulteurs accueilleraient les randonneurs dans leur chai, dégustation avec modération bien sûr, et puis délicieux et différents en-cas chez chacun d'eux. La balade s'est terminée par un repas campagnard dans la cour de l'école. Clou de la soirée : le Groupe de Country music venu animer la soirée, VERITABLE AMBIANCE COW BOY avec des mises en scènes très WESTERN pour chacun des tableaux, De magnifiques costumes et un groupe d'animateurs qui incitaient les convives à participer, Tous les 2 ou 3 changements de mise en scène, des danseurs venaient chercher au milieu des tables parmi le public, pour se produire sur scène en musique et ainsi apprendre de nouveaux pas de danse. Le reste des participants, frappant dans les mains au rythme de la musique. Le tout dans une ambiance très dynamique et joyeuse. Très belle et bonne soirée qui se termina passé minuit. Les artistes, remballant leur décor et nous tous les bénévoles, remettant les tables et le reste pour que la cour de l'école soit prête pour les derniers jours de classe. Encore une soirée très réussie dans le cadre de LA SAISON DE COLOMBIER

MARCHÉ NOCTURNE 06 AOUT

Le 6 Août, MARCHÉ NOCTURNE dans la cour de l'école.

Nous vous offrirons un florilège de gourmandises à emporter ou à déguster sur place....C'est le temps des vacances, alors...

BONNES VACANCES A TOUS.....

SAINTE-RADEGONDE

12 SEPTEMBRE 2010

« METTEZ VOUS AU VERT »

RANDONNÉE PEDESTRE

ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES

Rendez-vous pour les départs sur le parking du bourg

1^{er} circuit 13 km à 9 h, 2^{ème} circuit 4 km à 10h30

Participation 2 € par personne

12 H : APERITIF OFFERT

RESTAURATION SUR PLACE :

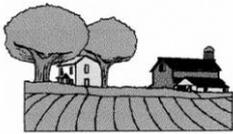
Grillades + frites : 8 €

tourin, fromage, dessert, vin et café : en sus
buvette

APRES-MIDI : TROC DE PLANTES ET DE GRAINES

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS AU : 05 53 58 74 20 OU AU 05 53 58 11 83

FOYER RURAL SAINT-LÉON/BARDOU



Retenez bien notre prochaine manifestation !!

Fête de la bière au bois de Bernay (St Léon) les 21 et 22 août 2010

Samedi 21 août à partir de 19h (entrée gratuite)

Nous vous espérons nombreux pour :

-vous **désaltérer** autour d'un stand de bières des Alpes (brasserie Alphand)

-vous **restaurer** sur place

-**danser** aux rythmes des groupes **THE ACE-SIDE** et **DUSTY BOTTOMS**

Bien sûr les enfants pourront s'en donner à cœur joie sur la structure gonflable.

Dimanche 22 août

-de 9h à 18h le **vide grenier** (réservations au 05.53.58.09.01) permettra aux amateurs de dénicher l'objet rare...

- à midi on pourra se restaurer sur place.

(Les habitants de St Léon et Bardou sont conviés à se retrouver autour du repas traditionnel ; pensez à apporter un dessert !).

Pour tout renseignement, contacter :

Loïc VERGNIAUD au 05 53 58 09 01

PLAISANCE



SOIRÉE GRILLADES

Les Chasseurs du Bois Carré organisent une soirée GRILLADES le **SAMEDI 07 AOUT 2010 à partir de 19 Heures** devant la Salle des Fêtes de PLAISANCE. Grillades à volonté, ouvert à tous.

CONCERT 14 AOUT

Le célèbre pianiste Anthony ADKINS nous honore comme les années précédentes d'un très beau concert le **SAMEDI 14 AOUT 2010 à 17 heures** dans la très belle église d'Eyrenville (près de PLAISANCE). Il va interpréter des œuvres de Bach, Chopin et Tchaïkowsky. Après le concert des rafraîchissements vous seront proposés. L'entrée du concert est libre, mais si vous souhaitez participer, cela permettra de couvrir les frais du concert notamment la location du piano (Contacts : 05.53.24.75.12 - 05.53.58.72.51).

JEUDI 26 AOUT 2010

A partir de **15 Heures**, opération **portes ouvertes « Aux Délices de la Ferme »** lieu-dit « Maison Neuve » à Eyrenville chez Mr et Mme MORRIS Paul :

Visite de l'élevage des porcs en plein air, dégustations des spécialités, salon de thé à l'anglaise toute l'après-midi, balades à poneys (gratuit pour les enfants),

A partir de **19 heures**, **Marché des producteurs à la ferme sous chapiteau :**

Porc à la broche, bière artisanale, frites du producteur, vin du canton, melon, fromage... avec les musiciens « George Smith avec Hicksville » pour une ambiance garantie.

Nous vous attendons nombreux.

SAINT CERNIN DE LABARDE

MARCHÉ « GOURMAND »

vendredi 20 aout: à partir de 20h, vous pourrez venir acheter ou déguster sur place nos produits locaux, le tout dans une ambiance musicale. N'oubliez pas d'apporter vos couverts !!!!!

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 06 86 72 33 65 ou par mail à comitestcernindelabarde@hotmail.fr

AÎNÉS RURAUX

Le mois d'Aôût, le mois des vacances...en vous souhaitant de bonnes vacances

Compte rendu des activités du mois De JUILLET 2010

*Information : belote à la mêlée salle l'Oustal tous les mardis et mercredis

*Mardi 6 juillet 2010 à 11 heures : une bonne assemblée a assisté à l'habituelle réunion d'informations précédant le repas de battage à la salle des fêtes de Monsaguel

Le sujet présenté par Monsieur Castagnet président du SIAS : les services d'aide aux personnes à domicile, assistance à la personne, les aides ménagères, les soins à domicile, le portage de repas et le petit bricolage ainsi que l'assistance administrative.

Le Crédit Agricole représenté par Mlle Caroline Huzol, vous a proposé une gamme complète de produits Prévoyance adaptés à vos besoins, le fonctionnement et les heures d'ouverture du Crédit Agricole.

82 adhérents étaient présents au repas servi par les bénévoles du club, repas qui a réjoui tous les convives.

14 h 45 départ en car pour la visite du domaine de Barbe à Badefols avec dégustation de produits de leur fabrication d'oie et de canard puis 17 h départ ver le cingle de Trémolat avec un arrêt, puis Limeuil avec un petit goûter au bord de l'eau, la Dordogne et la Vézère. Le retour vers 20 h à la satisfaction de tous pour cette belle journée très réussie.

*Dimanche 11 juillet : la Grande fête de Battère à Mazerolles. Animée par l'humoriste René Casenave où 35 personnes ont dégusté le Casse Croûte béarnais. 11h, départ pour Battère, vieilles batteuses, marché animé par un Tracteur Renault des années 50, visite du musée tracteur. A 12 h 30 dégustation de Jurançon et apéritif. 13 h30 repas spectacle à Mazerolles. Retour à Issigeac vers 21 heures.

Activités à venir

*Mardi 31 août: une journée de détente offerte par Euro Bien Être une superbe journée récréative avec au programme : 9 heures café. Gâteaux offerts par le Club. 9 h 30 animation sur le thème du Confort et le maintien à domicile. 11 h 30 apéritifs de nos régions et repas. 14 h 30 Super Loto de 12 parties, le tirage du loto sera assuré par un animateur motivé, venez nombreux.

Inscription avant le 25 août

Tel 05 53 58 70 830 ou 06 89 66 58 73

*Du 1^{er} au 04 septembre : un séjour en Andorre donc 4 jours et 3 nuits à l'hôtel Himalaia 4 étoiles à Soldeu. Prix du séjour 260 euros, ce prix comprend hébergement en chambre double, pension complète, les animations des soirées, excursions et visites mentionnées au programme, le transport, le petit déjeuner, le déjeuner du 1er jour, le déjeuner, et le buffet froid le soir du retour. Renseignements et Réservations au :

Tel. 05 53 58 70 83 ou 05 53 61 11 54

ou 05 53 58 73 03 avec un chèque acompte de 100 euros à l'ordre les Aînés Ruraux.

Solde au 25 août.

*09 septembre : Concours de belote inter club organisé. 9 heures café gâteaux, 9 heures 30 belote trois parties de 15 donnes, un lot pour tous suivi d'un repas paëlla animé à la salle des fêtes de Monsaguel.

Au menu: Melon au Monbazillac, Paëlla aux fruits de mer, fromage, dessert, café, vin rosé et rouge.

Apporter son couvert, Prix du repas 12 euros - pour les beloteurs 18 euros chèque à l'ordre les Aînés Ruraux. Inscriptions et Réservations Tel 05 53 58 70 83 ou 05 53 61 11 54 ou 05 53 58 73 03

Avant le 5 septembre, merci.

*12 septembre : Loto du Club

BOUNIAGUES

ASSOCIATIONS – LOISIRS - ACTIVITES

Dancez avec nous

Philippe Sallès, moniteur de danse vous accueille à la salle des fêtes **tous les jeudis** selon les horaires suivants :

- de 19h30 à 20h30 : **Salsa portoricaine** niveau 1 : nouvelle danse pratiquée cette année,
- de 20h30 à 21h30 : Danse de salon niveau 1
- de 21h30 à 22h30 : Danse de salon niveau 2

Renseignements : **05 57 41 29 55** ou **06 86 32 82 38**

Les Amis de l'école : tel : **09 70 45 76 68**

Club Déco : tel : **05 53 57 19 15**

Comité des fêtes (Lou Fiestou) :

tel : **06 19 81 50 52**

Club de gym :

Les cours « **ABDO- FESSIERS** » du lundi soir et mercredi soir ne reprendront pas à la rentrée de septembre.

Un deuxième cours : « **GYM DOUCE** » débutera en septembre. Les horaires en seront modifiés : les cours auront lieu les mardis et jeudis matins de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes de Bouniagues. Sur ces deux cours hebdomadaires, il y aura un cours classique, tel qu'il se pratique déjà, et un cours avec matériel : élastiques, haltères, balles, ballons...

En août, les cours actuels du mardi matin de 10h à 11h sont maintenus.

Pour tout renseignement contacter **Séverine Garcin** au cabinet de kiné et ostéopathie de Bouniagues au : **05 53 22 89 05**.

PETANQUE

Une amicale de jeu de pétanque est en cours de création à Bouniagues et le terrain de boules est en cours de réhabilitation.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact au **05 53 57 96 55**

ASSOCIATION « DÉCO FACILE »

L'association reprendra son activité le **mercredi 8 septembre**

Durant l'année, tous les mercredi soir de 20h à 22h nous vous proposons des ateliers de scrapbooking :

- des techniques
- des pages
- des minis albums

ou

du scrap déco home déco

ou

du loisir créatif

selon les demandes des participantes

Vous aimez créer, échangeralors n'hésitez pas

Si vous êtes intéressés vous pouvez me joindre

Valérie Onesti 06.65.87.58.89

MARCHÉ NOCTURNE LE 13 AOUT

La municipalité organise un marché nocturne dans le parc devant la salle des fêtes. Des tables et bancs seront disposés sous les arbres, permettant ainsi aux gourmets de déguster des produits du terroir.

Une **animation** musicale gratuite « **Jazz et country** » donnera à cette soirée une ambiance conviviale.

Il y aura aussi une exposition de chapeaux et de vêtements par de jeunes créatrices.

Nous vous y attendons nombreux **le 13 août à partir de 19 heures**.

FOOTBALL

Le club de foot du **FC Monbazillac- Sigoulès** recherche pour la saison 2010/2011 des **joueurs nés en 1996/1997** pour une équipe U 15.

Pour tout renseignement, contacter David Monsarrat au : **06 85 16 86 57**

UNION ATHLÉTIQUE ISSIGEACOISE - RUGBY

Belle affluence à la bodega 2010 où nous avons fait 5 060 entrées payantes. Cette 10^{ème} bodéga est à la 3^{ème} place après celles de 2009 et 2008. Donc, beaucoup de monde, belle ambiance sans oublier la chaleur. Tous les bénévoles étaient exténués à la fin de la fête. Nous les remercions tous pour l'énorme travail accompli, ainsi que les associations participantes.

Et maintenant, le banquet de Médiévale le dimanche 22 août à 20 heures sous les platanes. Réservations auprès de l'Office du Tourisme (05 53 58 79 62) et de Charles Burger (05 53 58 72 62). Prix 20 € pour les adultes, 12 € pour les enfants de moins de 12 ans.



Pour arriver en forme au championnat, le Président Auroux, avec l'accord des entraîneurs et des joueurs, a décidé d'inscrire le club au Challenge des 3 Tours qui débutera le 5 septembre.

Quant au Championnat du PA, qui débutera le 26 septembre, nous restons en Première Série. Outre l'UAI, la poule comprendra Penne-St Sylvestre, Mézin, Montignac, Aiguillon, Colayrac, Port-Ste Marie, St Aubin, COPO, Caudecoste, soit seulement 3 clubs périgourdins pour 7 lot-et-garonnais. Le calendrier détaillé n'est pas encore connu.

L'UAI partage la douleur de ses 2 soigneurs, Jean-Luc et Maxime Chansard, et de leur famille à l'occasion du décès de leur maman, Mme Josette CHANSARD de Boisse.

Rappelons à tous les licenciés qu'il est temps de rendre visite à leur docteur et de retourner leur demande d'affiliation ou de réaffiliation complétée avec les pièces demandées, afin que nous ayons toutes les licences pour démarrer la nouvelle saison. Sans licence validée par le PA, pas de match !

Site : www.ua-issigeac.new.fr

Courriel : uai@orange.fr

SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

Fête du Village



Samedi 21 AOUT 2010

A partir de 14 h 00 diverses animations

- concours de pétanque,
- rampeau,
- jeux pour enfants

Buvette

A partir de 19 h 30 Apéritif offert par la municipalité suivi d'un repas sous chapiteau en cas d'intempérie

Prix : adultes 20 euros / enfants jusqu'à 12 ans : 12 euros

Réservations auprès de : - Mairie : 05 53 24 33 70

(du lundi au samedi de 9h à 13h et du lundi au vendredi de 17h à 19 h).

- Nora ZONATO : 05 53 73 14 62

(heure des repas)

Le repas est assuré par un traiteur qui exige de connaître le nombre de repas avant le 15 août 2010.

MENU

Salade landaise
Filet de perche sauce champagne
Trou normand
Entrecôtes sur le grill
Gratin dauphinois
Salade
Plateau de trois fromages
Omelette Norvégienne

Café et vin compris

BAL GRATUIT - FEUX D'ARTIFICES

Fête organisée par la municipalité en partenariat avec l'amicale des propriétaires et chasseurs de Saint-Aubin de Lanquais, le club de pétanque de Faux et de plusieurs bénévoles.

CONNE DE LABARDE

PIQUE NIQUE DES « 2 » LABARDE

Comme d'habitude, bien à l'ombre sous les arbres de la route de la gare, les fidèles du pique-nique géant de St Cernin et Conne de Labarde ont savouré cette journée de rencontre amicale entre les deux villages.

Après le partage des mets confectionnés par les uns et les autres et le petit café suivi de pruneaux à l'eau de vie des amis de St Cernin, nous nous sommes promis de nous retrouver pour d'autres moments d'amitié entre voisins.

Merci à tous les participants

CONNE DE LABARDE
FETE VOTIVE



DIMANCHE 8 AOUT 2010

- 9h15 :** Randonnée pédestre ouverte à tous, petits et grands.
- 12h00 :** Apéro rencontre offert sur la place Campna
- 14h30 :** Concours de pétanque en doublette (ouvert à tous)
Buvette
- 20h30 :** Grand repas champêtre animé par 2 chanteurs
du Cabaret Nostalgie
- 23h00 :** Bal Disco gratuit

Sangria

Melon et
sa chiffonnade de jambon

Paëlla

Salade - Fromage

Dessert

Vin et Café

Apporter les couverts
complets

*Réservation impérative avant le
05/08/2010 auprès de :*

Marie-Renée LABORDE :
05 53 61 90 04

Marc BUISSET :
05 53 73 27 90

Sandrine PAMPOUILLE :
05 53 24 17 91

**18 €
Adulte**

**8 €
Enfant de 8 à 12 ans**

- 8 ans = gratuit



VENEZ NOMBREUX !!!





QUOI DE NEUF A L'OFFICE DE TOURISME

DU 11 AOÛT AU 16 SEPTEMBRE 2010

Exposition de Brigitte MASSON et Nicole MORELLO

Exposition de Nicole MORELLO dans les salles du Caveau de l'Office du Tourisme d'ISSIGEAC

Exposition de Brigitte MASSON dans l'Eglise de BARDOU.

Vernissage le 12 Août 2010 en deux parties.

SAMEDI 21 ET 22 AOÛT 2010

10^{ème} Edition des Médiévales

En préambule de cette 10^{ème} édition, une visite théâtralisée du village vous est proposée le samedi 21 août dès 21h00 (rendez-vous devant l'Office de Tourisme).

Puis les festivités se poursuivront le lendemain, avec au programme de nombreuses animations - musique, jonglerie, théâtre, spectacle de feu, échasses ... - qui viendront rythmer le marché médiéval.

En fin de journée, dès 20h30, venez faire de bonnes ripailles au banquet médiéval, place du Château.

Adultes : 20€ - Enfants jusqu'à 12 ans : 10€
Réservation au 05.53.58.79.62 (OT) - 05.53.58.72.62 (UAI)

Spectacle de feu par la Compagnie Alchymère, vers 22h30.

Dans le cadre des Médiévales, l'Office de Tourisme lance un appel à bénévoles : ayant besoin de renfort pour la mise en place de cette manifestation, toutes les bonnes volontés sont bienvenues. Aussi, si vous disposez d'un peu de temps pour proposer votre aide, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'Office du Tourisme (05.53.58.79.62). N'hésitez pas à vous costumer et décorer vos demeures.

Un grand merci d'avance.

Samedi 7 ET DIMANCHE 8 AOÛT 2010

BROCANTE et ANTIQUITÉS

30^{ème} rendez vous des brocanteurs et antiquaires à Issigeac. Comme tous les ans vous aurez l'occasion de retrouver 70 professionnels réunis sur deux jours pour vous proposer meubles, vaisselle, tableaux, objets divers.....

Buvette sur place.

A noter cette année la présence exceptionnelle de Pierre BELLEMARE, le samedi 7 Août :

- à 10h30 Dédicace de son dernier livre
- à 15h30 Lectures extraites de son dernier spectacle

Dans le cadre de la Brocante, l'Office du Tourisme lance un appel à bénévoles : ayant besoin de renfort pour la mise en place de cette manifestation, toutes les bonnes volontés sont bienvenues. Aussi, si vous disposez d'un peu de temps pour proposer votre aide, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'Office du Tourisme (05.53.58.79.62). Un grand merci d'avance.

ACCÈS INTERNET

Nous vous rappelons que l'Office du Tourisme propose un **ACCÈS INTERNET** à la disposition des visiteurs. N'hésitez pas à venir consulter vos courriels, effectuer vos démarches, etc...aux horaires d'ouverture de l'Office : du mardi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h, le dimanche de 10h à 13h. Tarif : 1 € les 15 minutes.

VISITES GUIDÉES D'ISSIGEAC

En août, l'Office du Tourisme propose une visite commentée tous les jeudis matins à 11h (sur réservation).

Possibilité de visites les autres jours, sur demande, en fonction de la disponibilité des conférenciers.

Tarifs : 3,50 € par personne, tarif réduit pour groupes 2,50 €.

DERNIÈRE MINUTE

DON DU SANG

COLLECTE DE SANG

L'EFS, site de Périgueux, organise une collecte de sang à ISSIGEAC

VENDREDI 13 AOUT 2010.

De 09h30 à 12h30

Salle de la Cantine Scolaire

ISSIGEAC

7 et 8 Août

30^{ème}

ANTIQUITÉS BROCANTE

70 EXPOSANTS PROFESSIONNELS

Organisé par l'Office de Tourisme

Tél. / Fax. : 05 53 58 79 62

Samedi 7 Août

Avec le concours et dédicace de

Pierre

BELLEMARE